permettant d'établir son identité. On croit se trouver en présence d'un trimardeur.

Après les formalités d'usage, le cadavre a été transporté dans une des salles de la mairie de Fâches-Thumesnil en attendant l'inhumation.

ROUBAIX

Aujourd'hui

Fédération de la Jeunesse Catholique. — Assemblée générale, à 8 h. 1/2 du soir, 84, Grande-Rue, sous les auspices de l'Union Catholique et sous la présidence de M. A. Boissard, professeur à l'Université Catholique de Lille ; M. Zamanski, vice-président de l'Association catholique de la Jeunesse Française, traitera le sujet suivant : *L'Action Sociale et nos raisons d'espérer.*

Ordre du jour : Discours de M. Boissard. — Compte-rendu des travaux de la Fédération. — Conférence de M. Zamanski. — Allocution de M. R. Derreumaux, président de la Fédération.

Rouhaisienne, faites vos achats chez les commerçants de votre ville, c'est pour vous un devoir social.

Le bureau de placement des institutrices et des professeurs dames. — La permanence pour le bureau de placement des institutrices et professeurs (dames), fonctionnera de 2 h. à 4 h., au siège de l'A. P. L., rue Descartes, 71.

Ecole Nationale des Arts Industriels. — Aujourd'hui, à 7 h. 3/4, au grand amphithéâtre, *Conférence d'Electricité Industrielle*, par M. le professeur Béghin. — Programme : Moteurs électriques à courant continu ; puissance ; coupole ; moteur ; rendement ; fonctionnement pratique ; sens de rotation et calage des balais ; représentation graphique du fonctionnement ; moteurs magnétos et à excitation indépendante ; moteur en série et en dérivation ; moteur Compound.

Enterrement. — Mlle Bonne Catteau, neuf heures et demie, Saint-Antoine.

Obits. — M. Alphonse Wartel, dix heures et quart, Saint-Martin. — Mme Martial Lefebvre, née Reine Delespierre, neuf heures et demie, Saint-Martin.

PROPOS D'UN ROUBAISIEN

Allo! Allo!

A Roubaix. Neuf heures du matin ou trois heures de l'après-midi. A la cabine téléphonique de jour du bureau central des postes :

— Allo ! Le numéro 672 à Lille, s'il vous plaît, mademoiselle !

— Bien, voilà !

Dix minutes après :

— Et le 672, à Lille, mademoiselle ?

— Vous avez le numéro 7 !

Dix minutes, un quart d'heure ou vingt minutes après :

— Allo ! Voilà le 672, causez !

— Allo ! allo !

— Allo ! allo !

— Je ne vous entends pas !

— Ni moi non plus ! Allo !

— Quelle scie ! Allo !...

Bruit très distinct entre une infinité d'autres abonnés.

Voix de la demoiselle téléphoniste :

— Vous causez ?... Vous avez fini ?...

— Mademoiselle ; je vous en prie, nous n'avons pas encore pu nous comprendre !

— Allo ! C'est bien le 672 !

Voix comme venant du troisième ciel ou de la cave :

— Oui !...

Et vous pouvez enfin commencer — après deux ou trois minutes (coût vingt-cinq centimes) à parler, sinon à vous faire comprendre... mais pas toujours !

***

A Roubaix. A la cabine téléphonique de nuit. Une heure du matin :

— Allo ! Allo !

Pas de réponse ! Réclamation au guichet télégraphique. Sonneries actives et répétées du télégraphiste à l'employé de nuit du téléphone du second étage. Pas de réponse !

Exploration à l'étage par le télégraphiste afin de découvrir son collègue qui, sans doute, dort ! Pas de collègue !

Un quart d'heure après. Exploration du télégraphiste dans un cabaret voisin d'où il ramène le collègue du téléphone qui assistait à un dîner d'adieu de garçon. (Authentique).

***

Ce sont des faits et d'autres qui se reproduisent journellement qui ont vraisemblablement provoqué la levée en masse des abonnés du téléphone contre une administration qui se moque du public, tout en empochant ses millions.

Elle a en main un monopole, elle ne craint pas la concurrence et se fiche des réclamations de ses clients.

S'est-elle émue, dernièrement, quand l'administration municipale a fait constater que des heures entières étaient passées devant les guichets de la poste, en attendant d'être servi ? mais pas du tout !...

Et cette fois encore, elle va opposer sa force considérable d'inertie aux réclamations des abonnés du téléphone.

Et comme le dit Franc-Nohain :

> Le téléphone, par état,
> C'est l'imprévu, c'est l'aléa,
>
> Comme autrefois, les nymphes et les faunes,
> Les demoiselles du téléphone
> Sont des personnages mythiques,
>
> Et j'ai, en demeurant, comme un vague soupçon
> Que nos gestes désespérés mettent en action,
> Centralisés en nos usine clandestine,
> Des leviers, pistons et turbines
> Où, simplement, les forces nécessaires
> S'amalgament et se combinent
> Pour éclairer et chauffer les ministères.

Je ne crains pas d'affirmer que Franc-Nohain se trompe.

Les demoiselles du téléphone existent bien.

Et si nous chauffons et éclairons les ministères, c'est avec les dix millions de bénéfice que réalise chaque année l'Administration des téléphones.

LE HUTIN.

UNION CATHOLIQUE DE ROUBAIX

Fédération de la Jeunesse Catholique

Aujourd'hui jeudi, 2 mars, à 8 h. 1/2 du soir, se tiendra, 84, Grand'Rue, sous les auspices de l'Union Catholique, l'assemblée générale des Groupes de jeunesse.

M. Adéodat Boissard, professeur à la Faculté de Droit de l'Université catholique de Lille, dont personne n'ignore l'inlassable dévouement et l'ardeur communicative, a accepté de présider cette réunion et d'y prendre la parole.

M. Zamanski, vice-président de l'Association catholique de la Jeunesse française, viendra aussi ranimer et affermir le courage des jeunes, en parlant de « l'Action sociale et de nos raisons d'espérer ».

M. René Derreumaux adressera à son tour une allocution au bataillon nombreux dont il est le chef.

Ce sera, en un mot, la revue des jeunes troupes par leurs officiers. La Jeunesse Catholique dira, par un compte-rendu de ses travaux, ses états de service, ses campagnes, pendant l'année qui vient de s'écouler.

Voilà qui montre assez l'importance de l'assemblée générale de ce soir. Les jeunes catholiques et tous leurs amis se feront un devoir d'y assister.

UNE CHUTE DE HUIT MÈTRES

Mercredi vers trois heures, un plombier, Léopold Spillebeen, 44 ans, demeurant à Herseaux, au hameau de la Broche-de-Fer, était occupé à réparer une nochère à l'immeuble portant le n° 23 de la rue de Carugny et appartenant à M. Desobry.

Tout à coup il tomba dans la cour d'une hauteur de huit mètres, personne n'a été témoin de cet accident et la malheureux ayant perdu connaissance, on ne sait comment cette chute est survenue.

Le corps du plombier est couvert de contusions et on craint une fracture du crâne.

M. le docteur Montaigne lui a donné des soins et le blessé a été transporté, dans un état grave, à son domicile.

Spillebeen est père de famille avec six enfants et il travaillait pour son compte.

Les Quarante-Heures. — Dimanche, lundi et mardi auront lieu dans toutes les églises, les prières dites des «Quarante-Heures». Le Saint-Sacrement sera exposé à l'adoration des fidèles en réparation des scandales du Carnaval.

Objets d'art et fantaisies artistiques. Mme Kœmler, 26, r. de la Gare, Roubaix. 2

Dans l'octroi. — Une petite fête intime a eu lieu, hier soir, dans une salle de l'hôtel des pompiers, fête organisée par les contrôleurs et brigadiers de l'octroi en l'honneur de M. Alphonse Gahyde, receveur central, admis à la retraite et pour le féliciter de la médaille d'honneur que vient de lui accorder le gouvernement.

M. Peltier directeur, a, en termes élogieux, retracé la belle carrière du retraité et un chaleureux vivat a été chanté.

M. Gahyde a remercié, puis un concert improvisé a terminé cette fête.

Simplex, merveilleux appareil, permet d'obtenir sans étude, sur tous pianos, exécution artistique. — Dépôt exclusif : Maison **Serépel,** 138, Grande-Rue, Roubaix.

Les accidents de travail. — Un mécanicien, Charles Vassois, 35 ans, rue de la Chapelle-Carette, 24, de chez MM. Dubar et Decleroq, rue du Fresnoy, blessé à la main gauche, un mois de repos.

— Un manœuvre, Louis Devienne, 18 ans, rue du Tilleul, 214, de chez MM. Six frères, rue d'Inkermann, blessé à la main gauche, six semaines de repos.

— Un menuisier, Georges Parez, 25 ans, rue de Sébastopol, de chez MM. Meyer et Boquillon, rue de Sébastopol, blessé au bras gauche ; 15 jours de repos.

— Un dégorgeur, Louis Charlier, 19 ans, de Dottignies (Belgique), du peignage de l'Epeule, blessé à la main droite ; 15 jours de repos.

Pour vos travaux de maçonnerie, réparations, entretien, citernages garantis, adressez-vous chez M. Debaisieux, rue Brézin, Roubaix.

Tentative de vol. — Dans la nuit de mardi à mercredi, vers onze heures du soir, des malfaiteurs inconnus ont enlevé un volet mal fermé et cassé une vitre à la devanture d'un estaminet inoccupé, boulevard de Strasbourg, 74, puis ils ont fait jouer l'espagnolette pour pénétrer à l'intérieur.

Un voisin, M. Lempereur, à qui appartient le cabaret, loué à M. Desurmont, brasseur à Tourcoing, est descendu et a mis les voleurs en fuite avant qu'ils aient pu rien enlever.

Harpe chromatique Pleyel. Vente et location. Seul représentant pour Roubaix-Tourcoing, Marcelli, 2 et 10, rue du Bois, Roubaix.

A qui la pièce d'or ? — Le fils de M. Morival, docteur, rue Charles-Quint, a trouvé une pièce d'or qu'on peut lui réclamer.

Etat-civil de Roubaix

Nous recommandons le **BAPTÊME Thomas fils, SUPERIEUR** à tous, 5, rue de Fives, **LILLE**

1er mars

Naissances. — Maria Tack, rue Pierre de Roubaix, 142. — Simonne Senon, rue Blanchemaille. — Gaston Delporte, rue de la Potennerie, 52. — Léa Beeckman, boulevard de Belfort, 107. — Joseph Decottignies, rue de Lannoy, fort Desprez, 61. — Elie Jeanlin, rue Decrème, cour Vanrobaeys, 3. — Georgette Gydé, rue de l'Epeule, cour Lepers, 2. — Jeanne Duterte, rue de France, cour Gosman-Gadenne, 15. — Lucienne Duleu, rue Perrot, 5.

Décès. — Georgette Lecomte, 6 mois, rue de Turcoing, 30. — J.-J. Dewever, 83 ans, sans profession, rue Saint-Jean. — Florent Vandewaetere, 1 mois, rue des Longues-Haies, 140, cour Mulliez, 5. — César Deltour, 5 m., rue Blanchemaille. — Pharsilde Clément, 57 ans, ménagère, rue Pierre de Roubaix, 81.

Mariages. — Albert Dagnet, garçon de café, rue Pierre Motte, 10. — Eugénie Saegaert, marchande de crêpes, rue Pierre Motte.

SAVON DU CONGO Parfum pénétrant *Victor Vaissier*

WATTRELOS. — Du 26 février. — Naissance. — Henri Dubois, Bas-Chemin.

Décès. — Marcelline Arca, 22 ans et 10 mois, ménagère, Grimonpont.

LEERS. — Du 26 février. — Naissances. — Lucie Crobin, Longue-Rue. — Alice Drson, rue de Carihem.

Décès. — J.-B. Briet, 42 ans, cultivatrice, à Leers.

CROIX

Vol à la Gare. — Pendant la nuit de mardi à mercredi, neuf sacs de pommes de terre de 50 kilos, appartenant à M. Pruvost, rue de Thionville, ont été enlevés de la gare aux marchandises.

Accidents de travail. — Chez Seynava Dubocage, rue du Creusot, Gustave Dapprimé, 30 ans, chauffeur, demeurant à Croix, a reçu un contrepoids de généralour sur la cuisse gauche. Contusions, 12 jours de repos. Docteur Demoulin.

— A la même usine, Charles Vancoppenolle, 63 ans, taraudeur, demeurant à Wattrelos, a été blessé à la main gauche par la chute d'un poids de la machine à tarauder. 15 jours de repos. Docteur Demoulin.

CROIX. — 1er mars. — Naissance. — Stuer Albert, rue de la Makellerie, 75.

WASQUEHAL

Chute dans un escalier. — Une ménagère, Louise Lagaize, femme César Hermant, 63 ans, demeurant rue de Mézières, 47, a fait une chute, mercredi matin, dans les escaliers et s'est fracturée la jambe gauche. Elle a été soignée par M. le docteur Guldez et a été admise à l'Hôtel-Dieu de Roubaix.

WASQUEHAL. — Décès. — Marie Nottebaert, 8 mois, rue Centrale.

FLERS-BREUCQ. — Gros sou économique. — Lundi, a eu lieu, à l'estaminet Mareseaux-Hor, la 1re réunion générale de la Société du Gros sou économique, dont le président est M. Edouard Tricoit, chimiste.

Le président, dans un discours très documenté et très goûté, a fait appel aux adhérents.

Puis un punch offert par le président a circulé et les chansons ont continué à égayer les sociétaires.

FLERS-BREUCQ. — du 28 février. — Naissances. — Marie Pollet, rue d'Hem. — Jean Bus, rue d'Hem.

ANNAPES. — du 28 février. — Naissances. — Jalie Rosa Meurisse, rue du Jambon. — Marie Wiaert, rue de l'Eglise. — Charles Laby, Grande-Rue.

Mariage. — Henri Delattre, 26 ans, chauffeur, rue de Lannoy, et Louise Dehuvyne, 22 ans, repasseuse, rue de Lannoy.

ASCQ. — du 28 février. — Décès. — Adelaïde Delannoy, 91 ans, rentière, rue Marceau.

TOURCOING

Les autorisations de bâtir données en février :

Une maison : MM. Clément Motte, rue de Meubeuge ; veuve Dervaux, rue de Guisnes ; Anatole Leman, rue du Levant ; Kasten, rue Chanzy ; Georges Carré, rue des Biches ; veuve Watteau-Boutel, chemin des Trois-Pierres ; Dupont-Lecat, rue de Mouveaux ; Desmaret, rue Balzac.

Deux maisons : M. François Devryx, rue Archimède.

Douze maisons : MM. Lemaître et Lorides, rive droite du canal de Roubaix, embranchement du canal de Tourcoing.

MM. Catteau frères, un mur rue du Moulin ; MM. Dussart et Accou, un bâtiment rue du Faucon.

Odyssée d'un gamin de 9 ans. — M. Jules T'Jubbel, demeurant boulevard Gambetta, 295, a amené, hier soir, au poste de police, un jeune garçon de 9 ans, Louis Dillies, dont les parents, ouvriers agricoles, habitent Lomme, rue Perron, 3. Ce gamin ne prétendait pas être reconduit chez son père. M. le Commissaire en a naturellement jugé d'autre sorte, et le garnement a été ramené à Lomme séance tenante.

Un vol de 35 francs. — Mardi, à 4 h. de l'après-midi, un consommateur, pour payer un verre de deux sous, à l'estaminet de Mme Lussart, rue du Sentier, donna une pièce de cinq francs. La cabaretière n'ayant pas la monnaie convenable dans son comptoir alla chercher son portemonnaie qui contenait trente-cinq francs en petites pièces. Elle oublia ensuite de le mettre en sûreté. Quand un peu plus tard elle se souvint de l'avoir laissé sur le comptoir et qu'elle voulut la reprendre, il avait disparu. Elle a déposé une plainte et dit sur qui elle porte ses soupçons. Une enquête est ouverte.

Un vol de 142 francs à main armée. — M. Louis Depoortère, 22 ans, soigneur, rue de Vasyovie, 11, est le trésorier d'une société de jeu de boules du cercle Notre-Dame de Lourdes. Mardi à 7 h. 1/2 du soir, sur la demande du président de la société M. Richard Leman, 17 ans, tisserand, rue La Tour-d'Auvergne, M. Depoortère se rendait au Cercle avec une somme de 142 fr. produit des cotisations depuis le 1er janvier dernier. Cette somme enfermée dans un sac de toile, il l'avait attachée par une ficelle à son bras droit, sous son veston.

Rue de Courtrai, trois individus aux allures de rôdeurs, se jetèrent sur lui. L'un d'eux brandissait un couteau dont il frappa M. Depoortère au bras droit. Les deux autres lui enlevèrent son veston et comme leur victime se défendait essayant de se sauver, ils la terrassèrent et parvinrent de la sorte à lui enlever le sac contenant les 142 fr. Puis ils prirent la fuite.

M. Depoortère se dirigea vers la demeure de M. le docteur Delegrange pour se faire panser. Le coup de couteau qu'il a reçu au bras droit n'est pas grave et non plus les ecchymoses qu'il porte au front et en diverses parties du corps.

M. Michon, commissaire de police, a été saisi d'une plainte. Les agresseurs ne sont pas encore connus.

Accidents de travail. — Maria Loir, 28 ans, soigneuse, rue du Metz, 7, blessée au pied droit par la chute d'un pot d'étirage. Docteur Debuchy ; repos de 10 jours.

— Arthur Luyax, 14 ans 1/2, tireur de cordes, rue de l'Abattoir, 30, est tombé d'un gril de bobines et s'est fait des contusions au poignet gauche. Une dizaine de jours de repos. Docteur Desbonnet.

Un commencement d'incendie. — Mercredi, à 7 h. 3/4 du soir, en manipulant une planche, M. Gosman fils, menuisier, fit tomber une lampe à pétrole : le feu prit aux copeaux. Au moyen de sacs mouillés, il parvint à l'éteindre. Les pompiers appelés par téléphone n'eurent pas à fonctionner.

Etat-civil de Tourcoing du 1er mars

Naissances. — Hannion Emile, Dépêchin Louis et Guilbert Gaston, rue Nationale, 122. — Vandendriessche François, rue du Presbytère.

Décès. — Phoey Léontine, 14 ans, rue Duguay-Trouin, 12.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance DE TOURCOING

Séances des 26 et 27 février

Désignation des Caisses	VERSEMENTS			REMBOURSEMENTS		
	Nombre	Moyenne	Sommes	Nombre	Moyenne	Sommes
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Total	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Administrateurs de mois de février :

A Tourcoing, le dimanche, MM. E. Desseaux et D. Grau fils ; le lundi, P. Didry et F. Lorthiois — Au Blanc-Seau, M. Dupont. — A la Croix-Rouge, M. H. Leveugle. — A Halluin, M. A. Vanackère. — A Linselles, M. P. Duquesnoy. — A Roncq, M. J. Manessier. — A Bondues, M. Lefebvre. — A Bousbecque, M. Lepers-Pollet — A Neuville, M. E. Lepoutre. — A Mouvaux, M. Renaut.

Jours et heures des séances

A Tourcoing : Le dimanche de 9 h. 1/2 à midi ; le Lundi de 10 à 11 h. 1/2.

Au Blanc-Seau : de 9 h. à 9 h. 1/2, le dimanche seulement.

A la Croix-Rouge : de 9 à 10 h., le dimanche seulement.

Dans les succursales : de 10 h. 1/2 à midi, le dimanche seulement.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant cette heure pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Le caissier, ROSTAILLE.

LINSELLES

Après boire. — Mardi soir, les frères Allard, Feugnet et Vandenbrouck se rendaient à l'estaminet du « Grand-Plaisir », au Bolcaen, et s'amusaient à casser des chopes. Aux remontrances de la cabaretière, ils répondirent par des coups. Ils frappèrent Mme Verbecke et sa sœur.

HALLUIN

Un arrestation. — Mercredi matin, le garde-champêtre Jules Nollet, dans un estaminet du Christ-Dhal, a arrêté François Vermant qui s'était promené mardi avec un individu portant un sac contenant trois lapins, ceux probablement volés au Mont, ces jours-ci ; ils cherchaient à les vendre aux « Baraques » à une personne qui en refusa l'achat.

La police de Menin prévint le commissariat de police d'Helluin, et François Vermant a été arrêté. Il reconnaît s'être promené avec un ami, mais il le quitta aux Baraques, le laissant se débrouiller avec ses lapins. Le commissaire de police lui demanda la provenance de l'argent qu'il portait, Vermant répondit que c'était le produit d'un voyage de fraude.

Malgré ses dénégations, Vermant sera conduit à Lille.

Dans la gendarmerie. — Le gendarme Pecquet, de Béthune, est nommé à Helluin, en remplacement de M. Delvallée, nommé brigadier.

BOUSBECQUE

Le pèlerinage eucharistique aura lieu le *lundi* de la Pentecôte et non le mardi, comme il a été dit par erreur.

Vitres cassées. — Dans la nuit de lundi à mardi, un individu de Linselles, maçon de son métier, atteint d'aliénation mentale, a, au moyen de pierres, brisé un vitrail de l'église et le lanterne d'un bec de gaz situé à proximité.

A la suite de cet exploit, il a été conduit à la maison d'aliénés d'Armentières.

BONDUES

Au Bureau de Bienfaisance. — La commission des Hospices s'est réunie lundi soir ; elle se trouvait en présence de deux demandes d'admission à l'hospice, l'une émanant d'Amand Mullier, 61 ans, le seconde de Mme veuve Merescaux Lezy, âgée de 82 ans, infirme, à la charge des personnes de son voisinage qui sont elles-mêmes très peu fortunées. La majorité de la commission a décidé l'admission d'Amand Mullier.

Vol. — Des malfaiteurs se sont introduits nuitamment chez M. Liévin, près de la fabrique Wagnon ; ils ont enlevé une marmite et un seau remplis de charbon ainsi qu'un plateau contenant du savon.

MOUVCRON. — Du 28 février. — Naissances. — Marie Ghyselinck, rue Traversière, 55. — Louis Kiat, rue de Courtrai. — Honorine Leryckc, rue du Bois.

Décès. — Marcellin Aliard, 80 ans, rue de Courtrai. — Eugénie Dontreninguo, 78 ans, rentière, rue du Phénix. — Eugène Ovsere, 18 ans, rue des Charpentiers.

LILLE

Le Syndicat de la Filature de Lin

Dans son assemblée générale du 1er mars, ce syndicat a décidé :

1° Pour la filature au mouillé, le maintien du cours au nouveau tarif adapté, jusqu'au 30 juin prochain ;

2° Pour le filature au sec, la décision est remise à huitaine afin de permettre le règlement de certains détails restant à fixer.

COMITÉ LINIER DE FRANCE

Le Comité linier de France, dans sa dernière assemblée générale, a complété comme suit son Bureau :

Président, M. Paul Leroy, en remplacement de M. Charles Delesalle, démissionnaire ; Trésorier, M. Louis Nicolle, en remplacement de M. Paul Leroy.

La fin d'Armour

Nos lecteurs se souviennent de cet escroc tour à tour anglais et américain, et tout simplement allemand.

L'individu passait en correctionnelle il y a environ un mois. Grâce à l'excellente plaidoirie de Me Duvillier, Edier-Armour s'en tira avec treize mois de prison.

Il ne fut pas content du jugement, et il alla en appel. Résultat : la peine vient d'être portée à *quatre ans de prison.* Il aurait beaucoup mieux fait de rester tranquille.

ARMENTIÈRES
BIN APPEL

La Cour de Douai a rendu hier son jugement dans l'affaire dite des fraudes électorales d'Houplines.

Elle a réformé le jugement rendu par le Tribunal Correctionnel de Lille en ce que celui-ci avait de défavorable pour MM. Héroult et Mercier.

La Cour de Douai a rendu un arrêt acquittant MM. Héroult et Mercier, et cela avec des considérants qui rendent hommage à leur entière bonne foi et à leur loyauté.

Ce jugement impartial est un camouflet retentissant sur la joue de certains pécheurs en eau trouble, et un succès dont se réjouiront tous les honnêtes citoyens d'Armentières.

HAZEBROUCK
Le nouveau Doyen

Par décret du président de la République en date du 24 février rendu sur la proposition du ministre de l'Instruction publique, des beaux-arts et des cultes, a été agréé la nomination par Mgr l'Archevêque de Cambrai de M. l'abbé Dezitter (Charles-Louis-Cornil), curé-doyen d'Hondschoote, à la cure de St-Eloi à Hazebrouck, vacante par suite du décès de M. le chanoine Salomé.

Ce décret a paru dimanche matin au *Journal officiel.*

Le nouveau doyen d'Hazebrouck est originaire de Bollezeele, où il est né en 1846 ; il a donc cinquante-sept ans.

Sa carrière sacerdotale s'est écoulée presque tout entière dans l'arrondissement d'Hazebrouck.

Ordonné prêtre le 11 août 1871, M. Dezitter fut nommé vicaire à Bailleul (St-Vaast) : il resta neuf ans dans ce poste, sous les ordres de M. le doyen Coubronne, qui, en qualité d'archiprêtre de l'arrondissement, procédera à l'installation de son ancien vicaire comme doyen du chef-lieu.

En mars 1880, M. Dezitter partit pour Pont-de-Nieppe, nouvelle paroisse dont il fut le premier curé.

Sept ans plus tard, le 15 décembre 1887, il était nommé curé de Boëschèpe, où il resta jusqu'au 20 décembre 1900, date à laquelle il fut promu curé-doyen d'Hondschoote.

Dans cette dernière paroisse, où il était très estimé, il laissera derrière lui des regrets unanimes.

Il est probable que son installation solennelle aura lieu le mardi 14 mars.

DUNKERQUE
Départ d'Islandais

Vingt-huit goélettes ont quitté Dunkerque hier.

De nombreux marins, accompagnés de leurs femmes et enfants, se sont présentés de bon matin à la chapelle Notre-Dame des Dunes pour y faire leurs traditionnelles dévotions ; puis, de dix heures à midi, les gracieux navires, toutes voiles dehors, ainsi que quelques-uns aidés par des remorqueurs, s'élancèrent vers la haute mer.

Le temps était magnifique et le soleil faisait chatoyer les pavois.

Plusieurs centaines de personnes parmi lesquelles on remarquait les mères, les épouses et les enfants des vaillants islandais, se trouvaient sur les quais et jetées pour saluer les partantes.

Les goélettes ne tardaient pas à disparaître dans la brume lointaine, grâce à une bonne brise soufflant du Sud-Ouest.

Les autres goélettes au nombre d'une trentaine, partiront isolément chaque jour. Une vingtaine sont à présent presque rendues sur les côtes islandaises.

Buffalo-Bill à Dunkerque

UN NAVIRE MONSTRE

Aujourd'hui, à dix heures, arrive à Dunkerque, le grand steamer *Michigan*, pouvant porter 11.000 tonnes « de lourd », ayant deux hélices, et mesurant 160 mètres de long.

Le *Michigan* vient de Londres avec le matériel de Buffalo-Bill (Colonel Cody).

L'impresario américain vient donner ses exhibitions sur le continent. Il commencera par Paris et la France, où il visitera 130 villes. Il sera à Dunkerque au mois de juin.

Le *Michigan* devra faire deux voyages. Il nous apportera 66 voitures et wagons de chemin de fer, les 800 hommes de la troupe, 460 chevaux, le matériel des tentes, etc.

Il va s'amarrer dans III.

Défense mobile. — Hier matin, à neuf heures et demie, M. le capitaine de frégate Brethes, succédant à M. Brion, a pris le commandement de la Défense mobile.

Ce brillant officier entra à l'Ecole Navale en 1878.

Le nouveau commandant a fait dans la journée ses visites officielles.

Accident. — Portant des sacs de charbon à l'usine Marchand, le journalier Alph. Burgraeve, 56 ans, portefaix, demeurant rue des Passerelles, s'est grièvement contusionné en tombant.

Celle funèbre. — Le vapeur *Astor*, dont la pavillon était en berne, a ramené hier, à Dunkerque, le corps du matelot dunkerquois Rivet, assassiné sur le port à Marseille.

WORMHOUT. — Le nouveau Doyen. — M. l'abbé Verbecque (Louis-Désiré-Joseph), curé de Marcq (N.-D. des Victoires), est nommé curé-doyen de Wormhout, en remplacement de M. le chanoine Herreman, démissionnaire à cause de son grand âge.

Ce vénéré Pasteur, qui a 76 ans, et qui est originaire de Bailleul-Outtersteene, se trouvait à la tête du doyenné de Wormhout depuis 1879.

M. Verbecque est né à Bailleul en 1855. Il fut successivement professeur à l'Institution de Marcq-en-Barœul, vicaire à Tourcoing et curé de Wylder avant d'être envoyé à Marcq.

C'est un prédicateur distingué, d'une éloquence chaleureuse et persuasive.

L'ÉLECTION
DES
Délégués sénatoriaux
(suite)

Arrondissement de Cambrai

Bantel. — Délégués : Danjou Constant, Goffart-Démoret.
Suppléant : Carpentier-Obled.
Beaumont. — Délégués : Dumont Léon, Soissons Adolphe.
Suppléant : Soissons Bénoni.
Cateau. — Délégués : Paite Eugène, Ducamp Alfred, Florent Noël, Baudhuin Jules, Claisse Ulysse, Colpin Alphonse, Décaux Aimé, Blas Henri, Baudhuin Augustin, Plouchard Henri, Lacombiez Alfred, Boubay Hubert.
Suppléants : Wiart Louis, Druesne Henri, Bodechon Arthur.
Saint-Souplet. — Délégués : Hautier G., Despinoy C., Catte Basquin.
Suppléant : Noyelle Jules.
Troisvilles. — Délégués : Santerre E., Diozel Augustin, Prévôt François.
Suppléant : Laforge Ernest.
Catillon. — Délégués : Cousin Bricout, Gosse Lenain, Potiez.
Suppléant : Basquin.
Le Grolee. — Délégués : Gosse Jean-Baptiste, Béthune Ernest.
Suppléant : Largillière Louis.
Honnechy. — Délégués : Juste Afchain, Poirson Marc.
Suppléant : Afchain-Afchain.
Inchy. — Délégués : Bouely Pierre-Joseph, Basquin Henri, Bombled Fénelon.
Suppléant : Dubois François.
Marcin. — Délégués : Edma Sulpice, Malézieux J.-B.
Suppléant : Lévêque Eugène.
Maziniglien. — Délégués : Dahon H., Montay Albéric.
Suppléant : Godon Isidore.
Montay. — Délégués : Dupont Henri, Lesigne J.-B.
Suppléant : Ancieux Wilfrid.
Neuvilly. — Délégués : Buridant Louis, Pamart Camille, Colmont Désiré, Chetelain Dubus, Wetremet, Caudron Edmond.
Suppléant : Claisse-Balembois, Legrand Jean-Baptiste.
Ors. — Délégués : Juglard Gustave, Guyot Raul.
Suppléant : Polvent Alfred.
Pommereuil. — Délégués : Druesne Risbourg, Godécheux Hector.
Suppléant : Polvent Ferdinand.
Rejet-de-Beaulieu. — Délégués : Wattiaux Jules, Gotte-Melice.
Suppléant : Richez-Tainteniez.
Remmont. — Délégués : Clara Alexandre, Noyelle Edmond.
Suppléant : Passot Constant.
Saint-Benin. — Délégués : Mitou Henri, Griffart Armand.
Suppléant : Lécuyer Albert.
Audencourt. — Délégué : Poulain François.
Suppléant : Méressé Ferdinand.
Bertry. — Délégués : Lesson Gustave, Taisne Ferdinand, Pierrard Désiré, Louvet Jean-Baptiste, Fruit Léonard, Taisne Philippe.
Suppléants : Hennino Célestin, Dozière Philippe-Joseph.
Busigny. — Machu Bataille, Havin Abdon, Plusquin Constant, Bernaud Henri, Druon Emile, Rubert Blessez.
Suppléants : Notret Ernest, Cottenux Pimot.
Cambry. — Délégués : Piet Ernest, Sandras Henri, Balot Alphonse, Louvet Narcisse, Peuchart Victor, Carpentier Henri, Mercier Abel, Méresse Ferdinand, Fontaine Léonce.
Suppléants : Aumont Fernand, Potelle Arthur.
Maretz. — Délégués : Moreretto-Monet, Gavériaux Emile, Duva Martin, Colpin Charles, Brunet Henri-Charles, Delhaye-Quiévreux.
Suppléants : Bancourt Lévêque, Lesseron Hubert.
Maretz. — Délégués : Tamboise-Lefebvre, Tamboise-Obled.
Suppléant : Vis François.
Solesmes. — Délégués : Dancourt Xavier, Merreux François.
Suppléant : Delhay Jules.
Villers-Outréaux. — Délégués : Molin-Leduc, Caillez Alfred, Gallègue Auguste, Guignon Nicolas, Marlier Vincent, Bouche Bourbon.
Suppléant : Cazé-Vinet, Thiery François fils.
Walincourt. — Délégués : Capitaine Alfred, Mailliez J.-B., Bocquet Léon.
Suppléant : Taisne Isaac.
Cambrai. — Délégués : Lestoquoy Edmond, Maireaux Zéphir.
Suppléant : Delbet Jacques.
Clary. — Délégués : Brasseur Marius, Vis Eloi, Bonneville Michel.
Suppléant : Granaer Constant.
Doméries. — Délégué : Belve François.
Suppléant : Vély Emile.
Elincourt. — Délégués : Brabant Forest, Bourgeois Emile, Bugnicourt-Gobert.
Suppléant : Ducornet Bourgeois.
Esnes. — Délégués : Louis Derieux, Oscar Boniface.
Suppléant : Boniface Joseph.
Haucourt. — Délégués : Daix Alfred, Simon Pierre.
Suppléant : Richez François.
Ligny-en-Cambrésis. — Délégués : Taisne Jean-Philippe, Soyez Louis, Lenoir François.
Suppléant : Taisne Emile.
Beaurain. — Délégué : Laforest François.
Suppléant : Dussart Alphonse.
Bermerain. — Délégués : Richard Philippe, Darcheville Gustave.
Suppléant : Carpentier Emile.
Briastre. — Délégués : Fosse Désiré, Sotière Pierre.
Suppléant : Bussin Zéphir.
Capelle. — Délégué : Macaret Félix.
Suppléant : Thomas François.
Escarmain. — Délégués : Macaret Léon, Bantegnies Arthur.
Suppléant : Henry Oscar.
Haussy. — Délégués : Richez Léon, Testart René, Leroy Eugène, Villette Auguste, Lemaire Elie, Sorrieux Juvénal.
Suppléants : Lesur Antoine, Lably Antoine.
Montrécourt. — Délégué : Devigne César.
Suppléant : Gilleron Julien.
Romerion. — Délégués : Maillard Jean-Baptiste, Deudon Henri.
Suppléant : Moine Jean-Baptiste.
Saint-Martin. — Délégués : Hégot Lucien, Boursier Jules.
Suppléant : Baillon Jules.
Saint-Python. — Délégués : Descamps Benoît, Leclercq Fénelon, Bantegnie Jules.
Suppléant : Bantegnie François.
Saint-Vaast. — Délégués : Langrand Henri, Lemoine Eugène, Hautcœur Auguste.
Suppléant : Dubaine Henri.
Saulzoir. — Délégués : Marchant Eugène, Ceymonde Scipion, Lemire Pierre.
Suppléant : Taisne Jean-Baptiste.
Sommaing. — Délégués : Gabelle H., Descamps Charles.
Suppléant : Gilleron Alfred.
Vendegies-sur-Ecaillon. — Délégués : Bisiaux Hippolyte, Locompte Isidore.
Suppléant : Lefebvre Henri.
Vertain. — Délégués : Dubois René, Wagnet Alexandre.
Suppléant : Dugabelle Augustin.
Vieuly. — Délégués : Sommain Pierre-Antoine, Vallez Alcide, Duginent Parfait, Masson Vilette, Démont Henri, Drubay Alfred.
Suppléants : Drubay Fénelon, Duginent Fénelon.

Dépêches de la Nuit

Le cas du général Percin

UNE INTERPELLATION

M. Le Provost de Launey vient d'adresser à M. Berteaux le lettre suivante :

« J'apprends qu'une fiche portant le n° 1314 et qui était ainsi rédigée :

« A défaut d'autres renseignements, cou-
« ner 15 à ceux de gauche et 5 à ceux de
« droite ».

aurait été écrite par le général Percin.

« Il s'agissait des officiers de la garnison de Saint-Brieuc et les officiers qui recevaient la note 15 étaient ceux dont les enfants étaient élèves des écoles officielles ; ceux qui recevaient la note 5 étaient ainsi notés parce que leurs enfants suivaient les cours des écoles libres.

« Demain, à l'ouverture de la séance du Sénat, je compte déposer une demande d'interpellation sur le maintien à la tête d'une division de l'homme qui aurait commis cette infamie.

« J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire connaître le jour où il vous conviendrait de discuter cette interpellation. »

Les grèves en Belgique

A MONS

Les chefs socialistes du Borinage continuent à prêcher et à faire voter la grève générale. Cependant les ouvriers fatigués de chômer, voyant la misère arriver à grands pas, retournent à la besogne.

On compte 17.000 grévistes et 14.000 ouvriers au travail. A moins de circonstances spéciales on croit que cette semaine verra la fin de la grève.

A CHARLEROI

Grâce aux patrouilles de gendarmerie, jour et nuit, les attentats contre les non grévistes se font plus rares.

A Gouy-lez-Piéton, un engin a fait explosion sur une fenêtre de l'habitation d'un houilleur, Montigaieo, qui avait continué à travailler. La fenêtre a volé en éclat.

Un f